

Communiqué de presse



Chasseurs et randonneurs sur le chemin du bien vivre ensemble

23 mars 2018 à Lyon

Jeudi 22 mars **Willy Schraen**, président de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), et **Robert Azais**, président de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée), ont signé, devant l'ensemble des présidents des fédérations départementales des chasseurs de France, la première convention de partenariat entre leurs deux structures, à l'occasion du Congrès annuel de la FNC.

Ce document a pour objectif de permettre une collaboration étroite entre les usagers de la nature que sont les randonneurs et les chasseurs, afin de renforcer le « bien vivre ensemble » et la compréhension mutuelle.

La FNC et la FFRandonnée souhaitent permettre le développement des rapprochements locaux entre les fédérations et les comités départementaux des chasseurs et de randonnée pédestre. En effet, de nombreuses initiatives existent déjà partout en France. En tout, 19 projets, touchant 31 départements, sont déjà en place dans l'hexagone. Chartes de bonnes pratiques, actions de sensibilisation des chasseurs et des randonneurs, création de cellules de médiation, diffusion d'informations sur les jours de chasse et de randonnées... ces actions ont amélioré la cohabitation entre les pratiquants des deux loisirs en local.

Si les conflits d'usage entre randonneurs et chasseurs sont rares, ce travail vise à favoriser l'accès et la cohabitation sur les espaces publics naturels et ruraux. Les sentiers et itinéraires balisés ouverts au public sillonnent parfois les territoires de chasse. **Randonneurs et chasseurs aspirent à une cohabitation harmonieuse et sereine, dans le respect des activités de chacun et de la réglementation.** C'est ainsi que la FNC et la FFRandonnée ont listé les grands axes de travail qui seront menés ensemble au niveau national, dans les années à venir :

- Améliorer la connaissance des pratiques respectives de randonnée et de chasse ;
- Mettre en place des actions de médiation ;
- Mettre en place des actions permettant la cohabitation des chasseurs et des randonneurs sur les espaces naturels et ruraux ;
- Mettre en place des actions d'éducation à la nature et à l'environnement ;
- Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité.

La FNC lance également, dans ce cadre, une réflexion sur la refonte des panneaux indicatifs des chasses en cours installés dans les espaces naturels. Le but : les rendre davantage lisibles et compréhensifs par les promeneurs, les randonneurs et toutes personnes susceptibles, par la pratique de son loisir, de traverser un espace chassé. Ce projet sera complété de panneaux d'éducation à la nature afin de partager, avec le grand public, la connaissance de la vie sauvage que possèdent les chasseurs en tant que gestionnaires de ces espaces naturels.

Communiqué de presse



Cette collaboration permettra également aux randonneurs et aux chasseurs d'œuvrer ensemble sur des projets communs de préservation de la nature, tels que la réhabilitation des chemins ruraux, cœur de biodiversité.

CONTACT PRESSE FFRandonnée

Anne Deny

Tel. 01 44 89 93 87

communication@ffrandonnee.fr

CONTACT PRESSE FNC

Julie Miquel

Tél. : 06.48.90.79.17

presse.communication@chasseurdefrance.com